

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2025**

DEL-2025-191

L'An deux mille vingt-cinq, le 9 septembre, à 9 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 02/09/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes TARAGON, WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CATTANEO, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, PEUGNIEZ, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. COUTIER, OBERLI, RATSIMBA.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, PARIS.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes BOISROUX, CHRISTIN, DARDE, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,
MM. ANCHISI, CHALLEAT, COSTAN, DUPERTHUY, GRANGE, SOULAS : du SYANE.

Membres en exercice : 29
Présents : 12
Représentés par mandat : 3

Objet : SYAN'CHALEUR - COMMUNE DE SAMOËNS - MARCHÉ DE CONCEPTION, RÉALISATION ET MAINTENANCE D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET SON RÉSEAU DE CHALEUR - MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE - AVENANT DE TRANSFERT

Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET.

Par délibération n°2024-97 en date du 11 avril 2024, le Bureau syndical a attribué un marché global de performance ME 23240 au groupement d'entreprises ESSAM / M-ARCHITECTE / SOLUTIONS FOR ENERGY EFFICIENCY, dans le cadre de la conception, réalisation et maintenance d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur sur la commune de SAMOËNS.

Le SYANE a été informé en date du 9 juillet dernier que le cotraitant SOLUTIONS FOR ENERGY EFFICIENCY (SF2E-CIE) a fait l'objet d'une fusion-absorption, dans le cadre d'une opération de restructuration au sein du Groupe MANERGY, selon le calendrier suivant :

- Dissolution de la société SF2E-CIE prononcée le 2 juin 2025.
- Absorption de la société SF2E-CIE par la société MANERGY en date du 2 juin 2025.
- Publication requise relative à cette dissolution en date du 10 juin 2025.

Ainsi, la société SF2E-CIE sollicite l'accord du SYANE pour la cession du marché à la société absorbante dénommée MANERGY, au regard des garanties suivantes :

- L'opération évoquée est de nature à renforcer les capacités initiales. Ces changements s'inscrivent dans la volonté de MANERGY d'adapter ses marques et son organisation actuelle au plan de développement futur.
- MANERGY remplit l'ensemble des conditions de capacité et de compétence nécessaires afin d'assurer la bonne exécution du marché. D'un point de vue opérationnel, cette modification n'aura aucun impact, les interlocuteurs demeurant inchangés.

Il y a ainsi lieu de conclure un avenant n°3 au marché ME 23240, pour approuver le transfert du marché du cotraitant SOLUTIONS FOR ENERGY EFFICIENCY au cotraitant MANERGY. Les autres membres du groupement restent inchangés (ESSAM et M'ARCHITECTE).

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant n°3 proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Syane
ENERGIES A NUMERIQUE

Joël BAUD-GRASSET.